

des plans et des projets concrets, tenant compte des moyens et des besoins des deux pays, en étroite collaboration avec les secteurs privés du Japon et du Canada.

Je tiens à souligner à cet égard que, même si les gouvernements doivent amorcer, stimuler et faciliter le processus, la "vraie" coopération ne s'organisera que si les sociétés industrielles et les entreprises commerciales des deux pays y participent activement. La coopération industrielle serait stérile si elle devait demeurer une abstraction; elle doit conduire à des investissements bilatéraux, à des échanges technologiques et à des rapports organiques entre sociétés, notamment sous la forme d'entreprises conjointes, entre le Japon et le Canada.

A notre avis, les avantages éventuels d'une telle coopération sont énormes. Evidemment, il faudra du temps pour qu'ils se manifestent pleinement; et si l'on devait prendre trop de raccourcis, on risquerait fort d'échouer. Notre objectif, somme toute, est d'ourdir fil par fil la chaîne optimale entre les structures industrielles japonaises et canadiennes, en se rappelant bien que chaque fil perdu risquerait d'affaiblir l'ouvrage. Certes, les contacts, réunions et pourparlers entre fonctionnaires, industriels, gestionnaires et financiers des deux pays exigeront un temps appréciable; si bien préparées qu'elles soient, nous ne pouvons espérer que ces rencontres conduisent immédiatement à la négociation d'accords concrets. Mais nous devons être prêts dès maintenant à "investir" dans ce genre de contacts, si nous voulons récolter les fruits de la coopération industrielle dans un avenir rapproché.

Permettez-moi de conclure par quelques observations sommaires sur deux des principales difficultés qu'il nous faudra surmonter pour élaborer un programme de coopération industrielle mutuellement avantageux à nos deux pays.